Turquie-Europe : désinformation ou clarification ?

Article rédigé par François de Lacoste Lareymondie, le 02 décembre 2006

À l'Est, du nouveau! Quand l'opinion voyait Benoît XVI partir à Ankara comme à Canossa, le Pape a renversé la situation. Pas de volte-face, ni de subits changements de pied.

Le Souverain Pontife a préservé les véritables priorités de son voyage, approfondissant, avec finesse, ses encouragements au respect de l'identité de chacun, dans la vérité du dialogue des cultures et dans la recherche de valeurs communes.

La priorité, on s'en souvient : Benoit XVI répondait à une invitation du patriarche de Constantinople, Bartholomée Ier, qui témoignait de la convergence de deux préoccupations majeures et partagées. Le Pape a fait du rétablissement de la pleine communion entre les chrétiens la première urgence de son pontificat : tout son voyage a été ordonné à cet objectif. Il a été explicitement rejoint par Bartholomée Ier, comme en témoignent la déclaration commune du 30 novembre, et les nombreux gestes symboliques qu'ils ont posés ensemble, jusqu'à la bénédiction finale ; et ce, quelles que soient encore les divergences sur les chemins à emprunter et la façon de les parcourir.

Concrètement, le successeur de Pierre a entrepris d'aider le Patriarcat à desserrer l'étreinte asphyxiante de l'État turc : récusé dans son titre œcuménique et donc dans son primat d'honneur au sein de l'orthodoxie, privé de séminaire pour ses prêtres et d'écoles pour ses fidèles, empêché de récupérer les églises et les biens qui lui ont été confisqués, enfermé dans une communauté qui se réduit comme peau de chagrin, il a besoin de l'appui de l'Église catholique pour résister et retrouver un peu d'air ; autant que celle-ci a besoin de lui pour nouer le dialogue avec l'Église orthodoxe russe.

En contrepartie, Benoît XVI ne devait-il pas consentir quelques sacrifices, en particulier sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ? D'aucuns le tenaient pour acquis : ils ont été démentis de brillante façon.

Pas de revirement du Vatican

Dans une déclaration publiée dimanche dernier, 26 novembre, donc avant le départ du Pape et afin d'éviter toute équivoque ultérieure, Mgr Dominique Mamberti, secrétaire pour les relations avec les États (autrement dit, ministre des Affaires étrangères du Saint-Siège), a rappelé que le Saint-Siège n'exprime pas de position officielle au sujet de l'adhésion éventuelle de la Turquie à l'Union européenne. C'est une affaire qui ne concerne pas le Vatican puisqu'il n'appartient pas à cette organisation et qu'il n'a pas vocation à y appartenir. Formuler une position officielle de sa part constituerait une ingérence à laquelle il se refuse.

Quand le cardinal Ratzinger s'est exprimé sur ce sujet dans le Figaro Magazine le 13 août 2004, ou dans le Giornale del Popolo le 20 septembre 2004, il a constaté que la Turquie n'avait jamais fait partie de l'Europe et que son adhésion serait, en quelque sorte, contraire à l'ordre normal des choses. Ce constat, le cardinal l'a fait à titre personnel. Certes, prononcé en plein débat sur le projet de traité constitutionnel européen, et notamment dans un grand organe de presse français, par une personnalité éminente du Vatican, ce point de vue n'était pas sans poids : il était même raisonnable de considérer qu'il reflétait l'opinion, sinon de tous, du moins d'un grand nombre de responsables de l'Église catholique.

Sans doute est-ce toujours le cas. Mais si la ligne directrice du Vatican demeure la même (l'impossibilité de prendre position), le contexte a changé. Depuis 2004, les négociations d'adhésion ont été ouvertes et Benoît XVI ne l'ignore pas.

Un contexte nouveau

Dès lors que les protagonistes négocient, et qu'ils le font sur la base de critères de convergence qui incluent la liberté religieuse et la neutralité de l'État dans un régime démocratique, il aurait été mal avisé de ne pas s'en saisir. En déclarant au corps diplomatique réuni le 28 novembre à la nonciature d'Ankara que c'est le devoir des autorités civiles dans tout pays démocratique de garantir la liberté effective de tous les croyants et

de leur permettre d'organiser librement la vie de leur communauté religieuse, il ne pouvait lancer un message plus clair; d'autant plus qu'il l'a réitéré devant le président de l'administration des Affaires religieuses un peu plus tard.

La constitution laïque de la Turquie et la liberté de culte qui y est reconnue le lui permettaient sans que quiconque ait le droit de s'en formaliser : Benoît XVI a donc pris appui sur elles pour insister sur le contenu concret que ces principes doivent revêtir au bénéfice du patriarcat de Constantinople. Indirectement, il force aussi les négociateurs européens à en tenir davantage compte qu'ils ne l'auraient sans doute fait spontanément. Mgr Mamberti avait pris les devants et souligné que en cas d'adhésion [la Turquie] devra satisfaire à tous les critères politiques convenus à Copenhague en décembre 2002 et, en ce qui concerne plus particulièrement la liberté religieuse, aux recommandations contenues dans la décision relative (au processus) d'adhésion prise par le Conseil Européen du 23 janvier 2006 . Est-ce prendre parti sur le principe de l'adhésion ? Non. Mais tenant compte d'une négociation engagée en dehors de lui et à laquelle il n'a pas part, le Saint-Siège montre sa volonté d'utiliser le levier que lui est offert pour servir les objectifs qui sont les siens.

Le pont n'appartient à aucune rive

Lors de sa rencontre inopinée avec le Premier ministre turc, à l'aéroport d'Ankara, le Saint-Père a évoqué un chemin de dialogue, d'insertion et de rapprochement de l'Europe sur le fondement de valeurs communes , selon le compte-rendu qui en a été ensuite donné par son porte-parole. D'abord dans l'avion, puis devant les diplomates, Benoît XVI a précisé sa pensée : La Turquie a depuis toujours une situation de pont entre l'Orient et l'Occident, entre le continent asiatique et le continent européen, et de carrefour de cultures et de religions .

Si les mots ont un sens, et dans sa bouche ils en ont évidemment un précis, cela signifie qu'elle n'est ni à l'un ni à l'autre. Le reste est question de cohérence entre la politique d'une part, et d'autre part la géographie, l'histoire et la culture.

Insister sur l'importance du dialogue, qui implique un certain rapprochement des points de vue pour se comprendre, s'entendre et construire une paix durable, ne signifie pas se fondre l'un dans l'autre. L'image du pont utilisée deux fois de suite par le Saint-Père est suffisamment parlante : le pont n'appartient à aucune rive mais constitue un élément de jonction distinct de chacune d'elles ; en revanche, l'identifier à l'une des deux lui fait perdre sa nature.

Ce faisant, il a remis à sa place et dans sa vraie perspective la question des rapports de la Turquie avec l'Union européenne : de nature politique, donc échappant à la compétence du Saint-Siège, il appartient aux partenaires d'en décider sur des bases qui respectent la réalité. Ce qui équivaut bien à dire, avec tact et sans froisser personne, que ces rapports relèvent davantage du partenariat privilégié que de l'adhésion.

Et pour que tout soit clair sur la nature de la réalité à considérer, Benoît XVI a pris l'engagement, de concert avec Bartholomée Ier, de renouveler la conscience par l'Europe de ses racines et valeurs chrétiennes.

De la confusion à un début de clarification

Après avoir négligé de s'inscrire sur l'agenda de la visite pontificale, le Premier ministre turc s'est imposé in extremis à l'aéroport pour un entretien de dix minutes à l'issue duquel il n'a pas craint de déclarer, unilatéralement, à propos de Benoît XVI, et au mépris de tous les usages : Je lui ai demandé son soutien sur notre chemin vers l'Union européenne. Il m'a dit "nous voulons que la Turquie [en] fasse partie"... C'est une recommandation honorable.

Ne seront dupes que ceux qui le veulent bien : depuis longtemps, M. Erdogan multiplie les passages en force, les déclarations brutales, les refus de concession. Cela lui a souvent réussi et il aurait tort de s'en priver face à des interlocuteurs faibles, alors qu'il sait bénéficier par ailleurs de soutiens inconditionnels. À l'évidence, il a encore une fois cherché à forcer la main. Mais il s'est trompé, et doublement.

D'abord sur Benoît XVI, qui ne joue pas à ce jeu-là, pas plus qu'aucun de ses prédécesseurs : l'Église poursuit d'autres buts et voit plus loin. Sans doute le Pape l'avait-il assez pressenti pour jalonner ses

Liberte Politique

interventions de précisions comme il l'a fait : il n'a pas voulu courir le risque d'être instrumentalisé, et il a réussi ; tout en posant des jalons que ni la Turquie ni l'Europe ne pourront plus contourner.

Ensuite sur les circonstances extérieures qui l'ont pris à contre-pied : la coïncidence est-elle d'ailleurs totalement fortuite ? La Commission européenne a préféré prendre rapidement acte de l'échec de ses efforts pour trouver un compromis sur la question chypriote. Cet empressement s'explique : éviter que les opposants au sein du Conseil européen ne s'unissent d'ici sa réunion des 15-16 décembre pour l'obliger à adopter la position dure qu'exigerait normalement l'obstination turque. D'où sa recommandation minimale de ne pas ouvrir les négociations sur huit des trente-cinq chapitres du programme tant que la Turquie ne bougera pas. En espérant que d'ici les élections législatives qui auront lieu dans ce pays à l'automne 2007, les négociations sur Chypre conduites par le secrétaire général des Nations-unies avanceront.

C'est probablement un mauvais calcul. Les facteurs de grippage ne peuvent que s'amplifier : non seulement la période électorale dans laquelle entre la Turquie est peu propice à un déblocage, mais on ne voit pas comment ni pourquoi ce serait mieux après en raison des forces qui sont à l'œuvre. Ne nous en réjouissons cependant pas prématurément : rien n'est plus dangereux qu'un enlisement sans issue. Ce peut être l'occasion d'une crise grave que personne n'est encore prêt à assumer et donc à maîtriser.

Pour en savoir plus:

Les principales interventions de Benoît XVI en Turquie (compte-rendus, textes officiels) sur notre site partenaire Génération-BenoîtXVI.com

Le discours d'Ankara au corps diplomatique

Les autres déclarations précédentes de Joseph Ratzinger sur la Turquie et l'Europe

Note de la Fondation de service politique,

Pourquoi la Turquie ne peut pas devenir membre de l'Union européenne?

Notre dossier La Turquie a-t-elle sa place en Europe?

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>